

CONFERENCE DE PRESSE

PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA LOIRE UN GUICHET UNIQUE AU SERVICE DES PROPRIETAIRES

Jérémie LACROIX, Vice-Président du Département de la Loire en charge de l'environnement, Solange BERLIER, Vice-Présidente en charge de l'Enfance, de l'action sociale et du logement vous convient à une conférence de presse qui clôturera le comité de pilotage rassemblant tous les partenaires du dispositif.

Lundi 26 septembre à 10h45 Salons de l'hôtel du Département

Pour une bonne organisation merci de confirmer votre présence par courriel <u>thierry.pepinot@loire.fr</u>

En quelques mots ...

La plateforme de la rénovation énergétique conventionnée avec l'ADEME est un outil concret qui propose à tous les propriétaires un accompagnement complet, souple et sécurisé dans la rénovation énergétique.

Le Président du Département Bernard Bonne en a fait une de ses priorités.

Ce dispositif répond aux exigences liées à notre territoire à savoir :

- Un parc privé de logements anciens et énergivores (60% des logements ont été construits avant 1975)
- Vulnérabilité énergétique des locataires mais également des propriétaires occupants modestes (20% des ménages ligériens seraient en précarité énergétique,
- Et plus globalement la nécessité de renforcer l'attractivité résidentielle du parc de logements pour attirer de nouveaux habitants.

Concrètement, la plateforme « c'est faire de la maison départementale de l'habitat et du logement le point d'entrée unique vers l'ensemble des acteurs de la rénovation. Mis en contact avec l'Espace Info Énergie, le propriétaire se verra proposer un accompagnement complet et sécurisé par l'ALEC42.

Contact: Thierry PEPINOT **04 77 48 42 38**

Le Département de la Loire devient chef de file de ce projet en proposant de mutualiser les différents dispositifs existants en lien avec l'ADEME, la Région Auvergne Rhône Alpes et les EPCI.